



Inauguration de 25 nouveaux logements à Haren

Le cap des 1000 logements atteint !

Ce mercredi 25 janvier 2012, à peine plus d'un mois après l'inauguration de 200 logements à Anderlecht et de 316 autres à Ixelles, Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat en charge du Logement, a procédé à l'inauguration de 25 nouveaux logements sociaux destinés à la location à Haren. Une nouvelle réalisation du Plan Régional du Logement. L'événement s'est déroulé en présence de Freddy Thielemans, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, de Thomas Ryckalts et Fabrice Cumps, Président et Vice-Président de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) et de Sevket Temiz, Président du Foyer Bruxellois.

Grâce à ces 25 logements, le bilan du Plan Régional du Logement, un des outils mis en place pour atteindre l'objectif régional de 15% de logements publics à finalité sociale, atteint désormais 1.023 logements terminés. Une belle avancée. « *Le projet « Seigneurie » me tient tout particulièrement à cœur car c'est celui pour lequel j'ai organisé tout au début de la législature le premier processus participatif* », a souligné Christos Doulkeridis. La démarche participative a entre-temps été généralisée par la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB). Ce dispositif particulièrement volontariste et innovant donne également d'excellents résultats à Forest, Evere, Anderlecht, Uccle, entre autres, où de nouveaux projets sont en cours de réalisation.

La gestion des logements sera confiée au propriétaire du terrain, le Foyer Bruxellois. « *Le Foyer s'est positionné comme un partenaire particulièrement pro-actif dont je souligne la collaboration efficace* », a relevé Christos Doulkeridis. Le coût total de l'investissement s'élève à 2.867.812 millions d'euros pour la Région de Bruxelles-Capitale.

La conception du bâtiment vise à l'intégrer dans le quartier pour éviter des ruptures avec son environnement. De même, différentes techniques dans le domaine de l'éco-construction ont été mises en œuvre : haute isolation, basse énergie, chaudières à condensation au gaz, systèmes de récupération d'énergie et dispositifs économiseurs d'eau.

« Force est de constater qu'il importe de poursuivre la montée en régime du Plan Régional du Logement. Le prochain objectif est de dépasser le seuil des 2000 logements. On s'attend à ce qu'il soit atteint dans le courant de l'année prochaine », a précisé Christos Doulkeridis.

A l'heure actuelle, tenant compte des programmes réalisés, ce sont des logements pour 3 200 personnes. Sept autres chantiers sont en cours de réalisation (soit 389 logements). Ils seront terminés dans le courant de 2012 et 2013. Douze autres projets (485 logements) disposent d'un permis d'urbanisme et les travaux doivent être attribués à un entrepreneur.